

## **Camping de VOLSTROFF, une page de l'histoire sociale du C.E. se tourne...**

En 1975, le C.E. avait acheté le centre de VOLSTROFF, situé à environ 15 km de Hagondange. A cette période, 3 500 salariés travaillaient dans l'usine.... dont beaucoup vivaient en appartement et aspiraient à des loisirs de plein air accessibles, tant par leur distance que par leur coût. En effet, de nombreux salariés ne partaient pas en vacances et il n'y avait pas toutes les structures de tourisme social telles que nous les connaissons aujourd'hui (peu de personnes prenaient l'avion). A cette époque, ce centre répondait parfaitement à un besoin réel de loisirs et de vacances de proximité.

Le C.E. a énormément investi sur cette base de loisirs, car tout était à faire afin de le doter d'équipements nécessaires : routes, terrain de camping avec sanitaires, aires de jeux, mini-golf... pour plus tard, y installer une piscine et des gîtes.

Mais avec la baisse continue des effectifs et l'évolution des types de loisirs et de vacances, de moins en moins de salariés de nos usines fréquentaient notre base de loisirs de Volstroff.

Afin d'assurer une gestion saine et de financer les investissements nécessaires, les responsables actuels du site, Denis et Françoise De Marville se sont énormément investis pour trouver de nouvelles clientèles et les satisfaire années après années. Ils s'y sont consacrés pendant 25 ans sans compter leurs heures. Il est important de souligner que si le centre est ce qu'il est aujourd'hui, c'est essentiellement grâce à leur dévouement (Le C.E. n'assurant qu'une caution financière et des aides ponctuelles). Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

M. Denis De Marville a fait valoir ses droits à la retraite il y a quelques années. C'est donc sa femme Françoise qui a continué à en assurer la direction, mais elle aussi, atteint l'âge de partir en retraite.

Depuis 2012, le C.E. a continué à investir beaucoup d'argent dans le centre pour maintenir son attractivité, mais les élus étaient conscients qu'au départ du couple, le problème de la gestion du centre par le C.E. allait se poser (humainement et financièrement parlant).

C'est pourquoi en 2015, lorsque Françoise a annoncé son intention de prendre sa retraite en octobre 2017, les élus ont décidé de rechercher un acquéreur.

En effet, aujourd'hui les besoins ne sont plus les mêmes, le C.E. n'a pas vocation et n'a plus les moyens d'investir massivement pour d'autres publics. Cette vente permettra d'améliorer la trésorerie du C.E. qui baisse avec la diminution continue des effectifs CDI, afin de poursuivre le financement des besoins actuels du personnel.

Le 15 février dernier, un acheteur a émis une offre ferme de rachat, avec l'intention de poursuivre les activités de camping et d'hébergement. Il envisage d'investir fortement pour redynamiser le centre de plein air. Votre Comité d'Etablissement n'avait plus les moyens de le faire !

Il s'engage également à reprendre l'ensemble du personnel en place (4 personnes) avec leurs conditions de salaires... C'était important pour nous.

**L'acte de vente définitif a été signé ce jour et de ce fait, le Centre de Loisirs de Volstroff change de propriétaire.** Une page de l'histoire sociale de notre C.E. se tourne.

**Encore un grand merci à Françoise et Denis De Marville pour leur investissement pendant tant d'années.**

Les changements à noter à compter de ce jour :

- les réservations en ligne et sur place sont interrompues car le nouveau propriétaire va prendre la main, et activer son site internet. Il vous faudra patienter quelques temps pour consulter le nouveau système de vente en ligne, qui vous permettra de réaliser une demande de réservation,
- pour tous ceux qui ont déjà réservé leur séjour, il n'y aura pas de changement,
- le nouveau propriétaire, qui compte engager des travaux de grande ampleur d'ici les prochaines semaines (piscine, toboggan, nouveaux mobil homes) a décidé et ce, dès à présent, de stopper l'accès au site pour les activités de plein air telles que les piques niques, la pêche ou encore les promenades. **Le droit d'accès gratuit dont bénéficiaient les salariés ayants droit du C.E. n'est donc plus en vigueur, à compter de ce jour.**

Le Camping de Volstroff va faire partie d'un grand groupe français de camping sous le nom de CAPFUN by FRANCELOC. A l'occasion des signatures de l'acte de vente définitif, nous ne manquerons pas d'échanger avec le nouveau propriétaire sur la possibilité d'établir un accord de partenariat entre le C.E. et cette société.

Pour le C.E. ASCOMETAL

Maurice Del Gottardo.